



**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**



Lima, le 17 mai 2008  
9541/08 (Presse 132)  
(OR. en)

**SOMMET ENTRE LE MERCOSUR ET LA TROÏKA DE  
L'UNION EUROPÉENNE  
Lima, Pérou, 17 mai 2008**

**Déclaration commune**

1. Les chefs d'État du Mercosur et la troïka de l'Union européenne se sont réunis à Lima, le 17 mai 2008, à l'occasion du cinquième sommet entre l'Union européenne d'une part, et l'Amérique latine et les Caraïbes, d'autre part. Les chefs d'État ou de gouvernement ont examiné la situation dans les deux régions et ont informé leurs homologues des dernières évolutions intervenues dans leurs processus d'intégration respectifs. Les deux parties se sont déclarées une nouvelle fois déterminées à renforcer la coopération ainsi que leurs relations politiques, économiques et commerciales, dans le respect des principes et objectifs du traité de Madrid de 1995.

**P R E S S E**

2. Les deux parties ont souligné l'importance du dialogue politique entre les deux régions, instrument fondamental pour améliorer la compréhension mutuelle sur les questions qui constituent des sujets de préoccupation commune, par exemple vaincre la pauvreté, les inégalités et la faim à l'échelle mondiale et régionale, favoriser le développement économique et social et l'inclusion sociale, défendre les droits de l'homme et lutter contre toute forme de discrimination, prévenir le changement climatique et encourager le recours aux sources d'énergie durables et renouvelables.
  3. Les deux délégations se sont félicitées des progrès accomplis dans le cadre de la coopération entre les régions Mercosur et Union européenne. Les deux parties ont reconnu qu'il importait d'étendre la coopération entre leurs deux régions aux domaines des infrastructures, des sources d'énergie renouvelables, ainsi que des sciences et technologies, afin de continuer à s'engager dans des projets d'intérêt commun, en utilisant toutes les sources et les instruments disponibles.  
  
À cet égard, elles ont décidé de convoquer une réunion du Conseil de coopération au cours du premier semestre de 2008.
  4. Les deux parties ont souligné qu'il importait de parvenir à un accord d'association ambitieux et équilibré entre le Mercosur et l'Union européenne et ont réaffirmé leur volonté de mener à bien les négociations, dès que les conditions le permettront, sur la base des travaux déjà effectués.
  5. Les deux parties ont exprimé leur attachement au processus du cycle de Doha et ont souligné qu'il était dans leur intérêt politique d'unir leurs efforts pour parvenir à un accord ambitieux et équilibré.
-